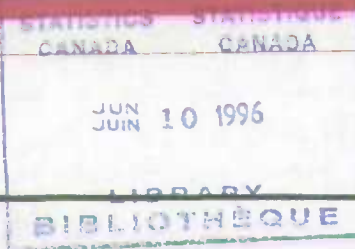




Le Quotidien

Statistique Canada



Le mercredi 5 juin 1996
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Régimes de retraite: le vrai et le faux** 3
De nombreux analystes croient que les régimes de pension à prestations déterminées de premier ordre auxquels adhèrent bien des travailleurs canadiens ont été convertis en régimes de pension à cotisations déterminées de qualité inférieure, y compris les REER collectifs. En fait, tel n'est pas le cas.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Éducation permanente dans les universités, 1994-1995 5
(suite à la prochaine page)



L'emploi et le revenu en perspective Été 1996

Le numéro de l'été 1996 de *L'emploi et le revenu en perspective* comporte deux articles qui traitent de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes: l'un donne un aperçu général de l'enquête, et l'autre porte sur les résultats qu'ont obtenus les travailleurs quant à l'évaluation de leurs capacités de lecture et d'écriture. Ce numéro se penche aussi sur les tendances récentes en matière de régimes de pension à prestations déterminées et de régimes de pension à cotisations déterminées. De plus, on examine les cas de décès reliés au travail selon certaines caractéristiques démographiques et selon le genre de profession, et on cherche à expliquer pourquoi le revenu des hommes culmine dans la quarantaine. Enfin, un compte rendu de conférence met en lumière les changements radicaux qui s'opèrent dans l'élaboration et la diffusion de l'information statistique.

Chaque trimestre, *Perspective* utilise des résultats provenant de différentes sources de données pour analyser les questions d'actualité touchant le revenu et pour suivre l'évolution du marché du travail.

Le numéro de l'été 1996 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001-XPf, 17 \$ / 56 \$) est maintenant en vente. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Jeffrey Smith au (613) 951-6894 ou avec Jeannine Usalca au (613) 951-4628, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

AUTRES COMMUNIQUÉS – fin

Enquête nationale sur la santé de la population: Établissements de santé, 1994-1995 5

NOUVELLES PARUTIONS 6

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Régimes de retraite: le vrai et le faux

De nombreux analystes croient que les régimes de pension à prestations déterminées de premier ordre auxquels adhèrent bien des travailleurs canadiens ont été convertis en régimes de pension à cotisations déterminées de qualité inférieure, y compris les REER collectifs. En fait, tel n'est pas le cas.

L'accroissement des régimes de pension à cotisations déterminées, particulièrement les REER collectifs, ne s'est pas fait au détriment des régimes enregistrés de pension (REP) à prestations déterminées. Bien que le taux d'insatisfaction augmente face aux régimes de pension à prestations déterminées, le pourcentage de Canadiens qui y participent demeure stable au fil des ans.

La principale différence entre les deux formes de régime concerne les prestations. Dans un régime à prestations déterminées, les prestations sont fixées d'avance et garanties par l'employeur. Selon un régime à cotisations déterminées, par contre, l'employeur (et l'employé, le cas échéant) ne s'engage qu'à verser annuellement une somme donnée à la caisse de retraite. Ces fonds sont placés et le montant de la pension est déterminé uniquement par le capital ainsi accumulé.

Certains analystes voient dans la participation à un régime de pension à prestations déterminées le signe qu'il s'agit d'un «bon emploi», étant donné que les travailleurs qui y adhèrent bénéficient habituellement de pensions plus généreuses que ceux qui participent à des régimes de pension à cotisations déterminées, en supposant qu'ils gagnent le même salaire et comptent le même nombre d'années de service. Le fait que le taux de participation à des régimes de pension à prestations déterminées soit demeuré stable porte à croire que les «bons emplois» ne disparaissent pas aussi rapidement que certains analystes le laissent entendre.

Le taux de participation aux régimes de pension à prestations déterminées n'a pas beaucoup varié

Parmi les motifs de mécontentement face aux REP à prestations déterminées, on compte les contraintes de la réglementation et les frais administratifs additionnels qui s'y rattachent. Il faut aussi souligner l'érosion de l'épargne-retraite des travailleurs qui changent d'emploi au sein d'une main-d'oeuvre de plus en plus mobile.

Cependant, en 1994, 39 % des salariés participaient à des REP à prestations déterminées, ce qui représente une baisse d'à peine un point de pourcentage par rapport à 1986. Dans le secteur public, le pourcentage de travailleurs participants a augmenté, passant de 82 % en 1986 à 88 % en 1994; dans le secteur privé, le taux de participation n'a baissé que de deux points, pour atteindre 25 %.

La stabilité du nombre de participants aux régimes de pension à prestations déterminées est étonnante, étant donné les mises à pied massives observées dans les industries qui offraient traditionnellement ce genre de régime. Entre 1986 et 1994, les REP de ces industries ont perdu près de 100 000 participants en raison de mises à pied. Or, étant donné l'ampleur de ces pertes d'emploi, des gains compensatoires ont sans doute été enregistrés grâce aux emplois créés dans d'autres secteurs d'activité où l'on offre encore des régimes à prestations déterminées.

En effet, on observe une certaine préférence pour les régimes à prestations déterminées parmi les nouveaux REP mis sur pied entre 1986 et 1994, quoique dans une proportion beaucoup moindre que par le passé. Par exemple, en 1994, parmi les travailleurs participant aux nouveaux régimes établis au cours de ces huit années, 56 % adhéraient à un régime de pension à prestations déterminées; les autres participaient à un régime à cotisations déterminées.

Augmentation du taux de couverture des régimes à cotisations déterminées

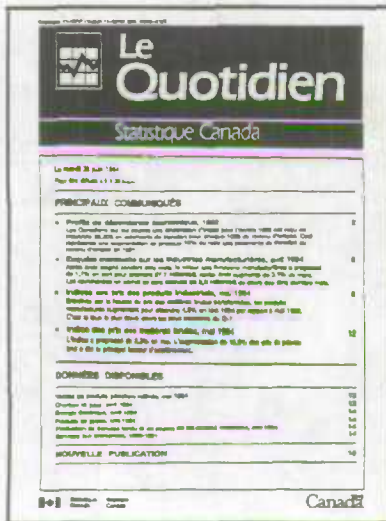
La participation dans les REP à cotisations déterminées a bondi de près de 60 % de 1986 à 1994, mais ces régimes visent un nombre relativement restreint de travailleurs. Ainsi, 55 % de tous les REP en vigueur en 1994 étaient des régimes à cotisations déterminées, mais ils ne regroupaient que 10 % des participants à un REP.

Bien que le nombre total de travailleurs participant à un REER collectif ne soit pas connu, plusieurs indices portent à croire qu'il s'est considérablement accru au cours des 10 dernières années. Selon l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, les compagnies d'assurance-vie ont administré en 1994 l'actif de près de 18 000 REER collectifs regroupant plus de 700 000 personnes. Le nombre de ces régimes a plus que doublé depuis 1985 et le nombre de participants a presque quintuplé.

Bien que le taux de couverture des régimes à prestations déterminées soit stable, la part de l'épargne-retraite qui revient à ces régimes risque, avec le temps, de diminuer sensiblement en raison de la prolifération des REER collectifs. En outre, les REER collectifs occupent une place importante dans le calcul du pourcentage de travailleurs bénéficiant d'une formule quelconque de pension.

Ce communiqué est écrit à partir d'un article du numéro de l'été 1996 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001-XPF, 17 \$ / 56 \$) qui est maintenant en vente. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Hubert Frenken au (613) 951-7569, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Isabelle Beaumont-Frenette (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Jacques Lefebvre (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1996. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Éducation permanente dans les universités

1994-1995

Le nombre d'inscriptions aux cours d'éducation permanente ne donnant pas droit à des crédits a augmenté de 1 % en 1994-1995 dans les universités canadiennes, pour atteindre un sommet inégalé jusqu'à maintenant.

On a enregistré un total de 357 150 inscriptions à ces cours, ce qui constitue une augmentation par rapport au record précédent qui s'établissait à 353 250 inscriptions en 1993-1994. Le nombre d'inscriptions a augmenté dans six provinces. La Colombie-Britannique occupe le premier rang, avec une hausse de 16 %. L'Ontario a par contre enregistré une diminution de 11 %, en raison d'un nombre moins élevé d'inscriptions dans la plupart des établissements de la province.

La mission fondamentale de l'éducation permanente universitaire est d'aider tous les secteurs de la communauté à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter efficacement aux changements sociaux, économiques et technologiques. On vise à accroître l'accès de la population aux ressources universitaires et à améliorer la capacité des universités à satisfaire les besoins des communautés. Les mécanismes importants mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs comprennent notamment l'éducation à distance et le partenariat avec les secteurs privé et public ainsi qu'avec d'autres organisations.

Les cours relatifs au commerce ont été les plus populaires, représentant 20 % de toutes les inscriptions aux cours d'éducation permanente. Les arts (9 %), les sciences informatiques (9 %) et l'anglais (7 %) ont également conservé leur importance relative.

Les frais de scolarité varient grandement pour les cours d'éducation permanente ne donnant pas droit à des crédits; certains cours sont gratuits, alors que d'autres coûtent plus de 5 000 \$. En 1994-1995, le coût moyen (pondéré en fonction des inscriptions) était de 300 \$, ce qui représente une hausse de près de 9 % par rapport à l'année précédente. Les frais de scolarité se sont établis à moins de 1 000 \$ pour la majorité des cours.

Une proportion croissante de cours sont financés aux termes de contrats avec le secteur public, les associations et les entreprises. La proportion de cours ainsi financée est passée de 11,5 % en 1993-1994 à 13 % en 1994-1995.

Nombre d'inscriptions à des cours universitaires ne donnant pas droit à des crédits

	1993-1994	1994-1995	1993-1994 à 1994-1995 variation en %
Canada	353 252	357 146	1,1
Terre-Neuve	4 941	4 965	0,5
Île-du-Prince-Édouard	1 767	1 199	-32,1
Nouvelle-Écosse	24 762	23 215	-6,2
Nouveau-Brunswick	6 245	5 945	-4,8
Québec	44 498	47 380	6,5
Ontario	98 381	87 462	-11,1
Manitoba	20 696	20 835	0,7
Saskatchewan	24 136	24 476	1,4
Alberta	61 674	65 015	5,4
Colombie-Britannique	66 152	76 654	15,9

Pour plus de renseignements sur ce communiqué, communiquez avec Mariem Martinson au (613) 951-1526 ou avec Mongi Mouelhi au (613) 951-1537, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Pour obtenir des tableaux ou d'autres renseignements, communiquez avec Sheba Mirza au (613) 951-1503, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme. ■

Enquête nationale sur la santé de la population: Établissements de santé 1994-1995

Le fichier de microdonnées à grande diffusion pour l'*Enquête nationale sur la santé de la population: Établissements de santé, 1994-1995* (82M0010XDB, 500 \$) est maintenant disponible.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Pamela Best au (613) 951-5269, Division des statistiques sur la santé. Internet: bestade@statcan.ca. ■



1010730406

Le Quotidien, le 5 juin 1996

NOUVELLES PARUTIONS

Consommation apparente des aliments par personne au Canada, 1995, partie I
Numéro au catalogue: 32-229-XPB
(Canada: 32\$; États-Unis: 36\$US; autres pays: 42\$US).

Ciment, avril 1996
Numéro au catalogue: 44-001-XPB
(Canada: 6\$/60\$; États-Unis: 8\$US/72\$US; autres pays: 9\$US/84\$US).

Papier-toiture asphalté, avril 1996
Numéro au catalogue: 45-001-XPB
(Canada: 6\$/60\$; États-Unis: 8\$US/72\$US; autres pays: 9\$US/84\$US).

Le prix moyen de certaines entrées agricoles, avril 1996, vol. 4, n° 2
Numéro au catalogue: 62-012-XPB
(Canada: 9\$/48\$; États-Unis: 11\$US/58\$US; autres pays: 13\$US/68\$US).

Ventes de véhicules automobiles neufs, mars 1996
Numéro au catalogue: 63-007-XPB
(Canada: 16\$/160\$; États-Unis: 20\$US/192\$US; autres pays: 23\$US/224\$US).

Commerce de gros, mars 1996
Numéro au catalogue: 63-008-XPB
(Canada: 18\$/180\$; États-Unis: 22\$US/216\$US; autres pays: 26\$US/252\$US).

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, mars 1996
Numéro au catalogue: 67-002-XPB
(Canada: 17\$/170\$; États-Unis: 21\$US/204\$US; autres pays: 24\$US/238\$US).

Importations: Commerce de marchandises, 1995, volumes I et II, version microfiche
Numéro au catalogue: 65-203-XMB
(Canada: 100\$; États-Unis: 120\$US; autres pays: 140\$US).

Importations: Commerce de marchandises, 1995, volumes I et II, version papier
Numéro au catalogue: 65-203-XPB
(Canada: 250\$; États-Unis: 300\$US; autres pays: 350\$US).

L'emploi et le revenu en perspective, été 1996, vol. 8, n° 2
Numéro au catalogue: 75-001-XPB
(Canada: 17\$/56\$; États-Unis: 21\$US/68\$US; autres pays: 24\$US/80\$US).

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada, 1994* (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**
Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**
Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.